

# TRAVAILLEURS/EUSES DES PLATEFORMES

## Ne nous lamentons pas, organisons-nous !

Livreurs/euses, préparateurs/préparatrices de commandes ou personnel des dark kitchens, nous sommes des dizaines de milliers dans les grandes villes à travailler dur, en dépit de la météo et à des horaires décalés pour satisfaire un nombre en constante augmentation de client-es le tout contre une rémunération qui laisse à désirer et parfois en risquant notre peau, à commencer lors du Covid.

Notre nombre, c'est notre force face à des employeurs toujours plus avides de rentabilité, une force décuplée par notre degré d'organisation ce à quoi le syndicat, qui représente tous les travailleurs/euses, doit servir.

### DANS LES PLATEFORMES

À la suite des élections dans le secteur des plateformes de livraison en mai 2022, notre syndicat a été reconnu représentatif et peut à ce titre négocier avec les employeurs, en particulier notre rémunération. Nous avons ainsi des représentant-es à Deliveroo et Uber Eats qui sont reconnus comme des interlocuteurs officiels par la direction.

Notre syndicat est de toutes les manifestations, en particulier sur Paris, depuis 2017 que ce soit pour la dignité et un revenu décent. Avec d'autres collectifs et syndicats, nous revendiquons entre autres :

- ▶ La régularisation des travailleurs sans-papiers ;
- ▶ Le passage au statut de salarié pour tous ceux/celles qui le souhaitent ;
- ▶ La prise en charge du stationnement payant des engins thermiques par les plateformes ;
- ▶ La publication d'un bilan social annuel, à l'instar de ce qui existe dans les entreprises classiques, pour connaître entre autres le nombre d'accidents du travail et ainsi le diminuer.



### DANS LES DARK STORES

Présent aux élections chez Flink et Getir, nous sommes particulièrement sensibles aux conditions de travail qui existent dans les entrepôts là où notre place de premier syndicat chez Amazon nous a permis de protéger le personnel lors de la pandémie. Nous revendiquons le passage aux 32 heures sans perte de salaire pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle/personnelle.

Nos juristes et nos avocat-es sont là pour former et suivre nos représentant-es au maniement du Code du travail... qui ne s'use que si on ne s'en sert pas !

Nous créons des synergies avec nos camarades des autres enseignes du commerce, que ce soit la grande distribution (*Carrefour, Monoprix*), l'habillement (*Nike, Zara*) ou de la tech (*Apple, SFR*), pour être plus forts et donc respectés.



## NOUS VOUS DÉFENDONS

Nous accompagnons régulièrement les riders auprès des plateformes à la suite d'une déconnexion, mais aussi devant les tribunaux, au pénal sur le travail dissimulé à l'encontre de Deliveroo puis Stuart ou aux Prud'hommes contre Frichti ou Staff Me.

Nous co-animons aussi, depuis 2021, une permanence juridique qui se tient le premier samedi après-midi de chaque mois à la Maison des Coursiers au 70 boulevard Barbès Paris 18<sup>ème</sup> (M° Château Rouge).

## NOS PERMANENCES JURIDIQUES

Nous avons aussi notre propre permanence juridique qui est gratuite et sans rendez-vous dans notre local (M° Colonel Fabien) :

**Lundi de 13h à 17h**  
**Mercredi de 10h à 12h**  
**Vendredi de 15h à 17h**

Nos défenseurs syndicaux vous assistent en vérifiant vos documents et saisissent la justice, si nécessaire.



## SE SYNDIQUER

Le montant mensuel de la cotisation syndicale est égal à 0,5 % du salaire ou du chiffre d'affaires et est déductible à hauteur de 66 % de vos impôts, que vous soyez imposable ou non.

Crédit photos : Adobe Stock



**FÉDÉRATION SUD COMMERCE & SERVICES**  
7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris  
Site web : [www.sudcommercesetservices.org](http://www.sudcommercesetservices.org)  
Tél. : 07 64 62 92 23 / 01 40 35 31 41



Mail : [sudlivreurs@gmail.com](mailto:sudlivreurs@gmail.com)  
Facebook / Twitter : @sudlivreurs